



Thorstein Bunde Veblen

précurseur de la Business – Society

L'œuvre de Thorstein Bunde Veblen (1857-1929) est une tentative pour mettre à nu les mécanismes profonds de la société capitaliste qui était en train de se forger sous ses yeux ce qui l'amena à attacher beaucoup d'attention aux relations entre le monde des affaires et la société. Cet article présente l'ensemble de l'œuvre de Veblen et suggère qu'il peut être considéré comme un des précurseurs du champ de la *Business & Society*.

« L'objectif de l'homme d'affaires n'est pas simplement de consolider un avantage industriel, mais de le faire dans des conditions qui lui donnent le contrôle de grands secteurs ou qui lui apportent le plus grand revenu. Son but ultime est d'accroître sa richesse, pas sa compétence industrielle. »

T.B. Veblen, *Théorie de la Classe de Loisir* (1899d/1978)

Thorstein Bunde Veblen (1857-1929) est un auteur connu mais, semble-t-il, mal connu aussi apprécié que critiqué. Le but de cet article est donc de présenter l'œuvre de Veblen afin d'en donner quelques clés de lecture et de montrer qu'il fut un précurseur de la *Business & Society*. Cette dernière peut être définie comme « l'étude des relations entre le monde des affaires et la société » (Lawrence *et al.*, 2005). Pour ces auteurs, le monde des affaires – le *Business* – est composé des « organisations qui produisent et distribuent des biens et services à destination de la société » (Lawrence *et al.*, 2005). Ces éléments précisés, cette présentation de Thorstein Bunde Veblen se fera en quatre temps. La vie de Veblen est sans doute une des clés pour la compréhension de son œuvre. L'article

développe ensuite une présentation d'ensemble du corpus veblérien. La troisième partie est dédiée à une évaluation du travail de Veblen. La dernière partie s'essaie à présenter Thorstein Bunde Veblen comme précurseur et inspirateur de la *Business & Society*.

1. Aperçus sur la vie de Thorstein Bunde Veblen

Des auteurs aussi différents que Heilbroner (1953/2001), Aron (1978) ou Edgell (2001) s'accordent sur un point : l'œuvre de Veblen est intimement liée à sa personnalité et à sa vie. De son vivant Veblen a toujours été un élément atypique de la communauté académique et de la société américaine. Comme l'écrit Aron (1978), Veblen « demeura marqué toute sa vie par son ascendance scandinave, par le culte, nostalgique et fier, du pays et de la langue de ses ancêtres¹, par une expérience, simple, permanente et fondamentale : celle du contraste entre la condition de *fermier*, libre sur sa terre, qui bâtit sa maison, salit ses mains... et celle du *bourgeois* aux mains blanches, voué à la manipulation de symboles, en permanence en compétition avec les autres, riche d'une fortune acquise non par le travail mais par des opérations, légales ou illégales, immobilières, commerciales ou financières, toutes abstraites, fondées sur des droits que s'approprient des individus, non sur une production due à leurs efforts »

Malgré son Ph.D obtenu à Yale en 1884, Aron (1978) estime que Veblen ne « reçut

pas les trésors d'une culture savante ». Imperméable au mimétisme universitaire, Veblen fut un autodidacte académique puisque il se forma largement lui-même et construisit l'essentiel de son œuvre en marge des réseaux et modes universitaires. Veblen vécut au moment où se forgea le « big business » dont on ne dira jamais assez qu'il prend à contre-pied le modèle socioéconomique des « Pères fondateurs » ou de l'Amérique jeffersonnienne (Royot *et al.*, 1993) – réelle ou supposée – dans laquelle grandit Veblen et qui, d'une certaine façon, lui servit d'étalon d'analyse pour critiquer le capitalisme américain « sauvage » (Debouzy, 1972) dont il fut le contemporain. Relativement à l'œuvre de Veblen, il convient de retenir trois traits de ce capitalisme : la création de très grandes entreprises sous forme de sociétés anonymes, le développement des marchés financiers, le développement du machinisme et des technologies modernes de production (Debouzy, 1972 ; Zin, 2002). Dans ce contexte, l'œuvre de Veblen s'articule autour d'une question centrale : comment se développent et fonctionnent les sociétés contemporaines ?

2. L'œuvre de Veblen

La réponse de Veblen part d'une critique en trois points de l'économie néo-classique qui se met en place à son époque². Tout d'abord, Veblen considère que les préconceptions anthropologiques de l'économie néoclassique correspondent à une vision trop étriquée et trop abstraite de l'être

1. La dernière œuvre de Veblen, publiée en 1925, est une traduction de légendes norvégiennes.

2. Selon Hodgson (1992), Veblen est le créateur de l'expression « économie néoclassique », expression qu'il aurait forgée pour souligner la continuité plutôt que la rupture entre l'économie politique classique victorienne et l'école marginaliste autrichienne.

humain, atome passif du marché uniquement mû par le calcul du rapport entre peines et plaisirs. Cet *homo æconomicus* lui paraît être excessivement réducteur et, surtout, ne prend pas en compte les acquis de la psychologie, de l'ethnologie et de la biologie. Pour Veblen, l'être humain n'est pas un être abstrait, hédoniste et calculateur.

Ensuite, Veblen critique une démarche d'analyse de l'économie qui lui paraît toute orientée vers la question de l'équilibre économique, démarche qu'il estime trop statique. Pour Veblen, l'analyse néoclassique (de son époque) est incapable d'expliquer les crises, la croissance économique et, plus largement, l'évolution des sociétés car elle est a-temporelle. Elle est aussi trop abstraite, d'une part, parce qu'elle ne raisonne qu'à partir de points et non de faits réels, et, d'autre part, parce qu'elle évite trop souvent d'opérationnaliser ses propositions. Enfin, elle est exclusivement déductive au détriment d'autres modes de raisonnement comme l'abduction.

En troisième lieu, pour Veblen, l'économie néoclassique (de son époque) lui paraît se focaliser sur le marché qu'elle isole de la société. Or, il considère que l'économie est encadrée dans le social qui est une réalité plurielle et évolutive. Il estime donc qu'il faut une approche multidisciplinaire et historique pour essayer de comprendre le comportement économique de l'être humain et plus largement des sociétés. Ce qui intéresse donc Veblen ce sont plus les sociétés que le marché.

Dès lors qu'est-ce que l'économie pour Veblen ? À défaut d'avoir trouvé une définition précise chez Veblen, on peut suggérer qu'il s'agit de l'étude des intérêts différents, des besoins objectifs de l'homme et

de la conscience subjective que l'on peut en avoir. Par conséquent, comme l'écrit Heilbroner (1953), « l'économie de Veblen n'avait rien à voir avec le jeu précis et maniéré des victoriens, qui justifiaient le monde à coup de calcul différentiel ». Veblen ne cherchait pas à expliquer le fonctionnement du monde. Il voulait savoir « pourquoi le monde était ce qu'il était... à pénétrer la véritable nature de la société où il vivait » (Idem). Pour cela, Veblen forgea un cadre conceptuel qui a une triple dimension : une conception évolutionniste de l'histoire des sociétés humaines, une théorie des instincts et une théorie des institutions qui cheville la seconde dimension à la première.

Le premier volet du cadre d'analyse de Veblen est sa théorie des instincts. Pour Veblen toute action humaine est orientée vers des fins et non déterminée par un par un calcul ponctuel des coûts et des avantages. En outre, Veblen définit l'action humaine comme résultant d'un composite d'instincts consubstantiels à l'homme (1899d/1978). Ceux-ci sont de trois types : les instincts qui poussent à « l'adhésion », au rapprochement entre les hommes ; les instincts de « domination » et les instincts de « prédation ». Ces instincts se mêlent les uns aux autres, s'influencent et se transforment avec le temps, à la fois au niveau des individus et des sociétés. Les instincts d'adhésion peuvent être pervertis par les instincts de prédation pour aboutir à des comportements de domination partout où l'on se met à comparer les uns aux autres. La comparaison débouche sur la compétition sociale qui s'accomplit dans la domination sociale. Pour Veblen, la société est loin d'être un monde d'harmonie et d'équilibre.

Elle est, depuis l'origine, le théâtre de conflits et de dominations³.

À partir du moule que sont les conditions matérielles (technologiques et géographiques) d'une société donnée, à une époque donnée, les instincts se sédimentent en institutions que Veblen définit comme « des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et de la société » (Veblen, 1899d/1978). Ces dernières ne sont pas que des organisations mais avant tout des coutumes, des usages, des règles de comportement, des modes de pensées et, aussi, une façon de concevoir les droits de propriété communs à un ensemble d'individus en un temps et un lieu précis. Les institutions correspondent au jeu perturbé des instincts majeurs de l'homme (adhésion, domination, prédation). Les institutions sont donc de nature culturelle et collective. Veblen prend donc à contre pieds la méthode individualiste de l'économie néoclassique puisque la notion d'institution qu'il propose a plutôt un caractère holiste. Pour Veblen, les institutions constituent l'unité élémentaire à partir de laquelle les systèmes économiques et les sociétés peuvent être analysés.

Sur ces bases, Veblen va forger sa théorie évolutionniste qui est sa vision de la manière dont les sociétés changent au cours du temps ou se différencient dans l'espace. L'étude de l'évolution sociale nécessite de répondre à deux questions distinctes et complémentaires : comment les institutions sont-elles sélectionnées ? Comment se renouvellent-elles ?

Pour Veblen, les institutions sont la résultante de deux catégories de déterminants : géographiques (ou écologiques dirions-nous aujourd'hui) et technologiques ; ces deux catégories étant interdépendantes. Les institutions sont, à la fois, le produit et la cause d'un processus cumulatif de sélection. Les institutions interviennent dans la sélection des « personnalités de base » les plus aptes ou les plus adéquates pour les conditions matérielles du moment, personnalités qui génèrent à leur tour de nouvelles institutions. Ces nouvelles institutions, dans une première phase, conditionnent les comportements puis, avec le temps, ceux-ci deviennent des routines ou des attitudes qui renforcent les institutions dont elles sont issues. Cette causalité cumulative explique donc la sélection et l'installation de telle ou telle institution. Ainsi le système institutionnel d'une société donnée ne doit pas être conçu comme statique et accompli. Il vit ! Il bouge ! Les institutions s'influencent, elles se raffinent et peuvent se formaliser sous forme de lois ou d'organisations. Les institutions évoluent donc jusqu'à un état stable ou optimum du fait même de leur dynamique interne. Ainsi, peu à peu, les institutions vivent leur vie propre et se déconnectent des conditions matérielles qui les ont vus naître. S'explique donc le décalage que l'on peut constater, à un moment donné, entre les évolutions des déterminants matériels d'une société et ses institutions. D'où la deuxième question : Comment les institutions se renouvellent-elles ?

La réponse de Veblen est double. La première est inspirée du pragmatisme⁴. Pour ce

3. Veblen, à cet égard, rappelle autant Hobbes que Darwin !

4. Le pragmatisme américain (Pierce, Dewey, James) fut la première philosophie propre aux États-Unis, distincte de la philosophie européenne y compris anglaise (Deledalle, 1983). Notons qu'à la même époque, les États-Unis inventaient le *blues* et la *country* ainsi que les *Business Schools* que l'on peut considérer comme étant l'expression éducative plus qu'académique du pragmatisme.

dernier, toute action ou comportement qui n'est pas en phase avec la réalité matérielle est sanctionnée. Mais l'ajustement n'est pas immédiat car il passe par la médiation des représentations. Or il faut un délai pour que les représentations s'ajustent aux nouvelles conditions du réel et pour qu'elles génèrent des actions *ad hoc*. La seconde est imbibée de darwinisme. À un moment donné, les institutions entre en compétition entre elles. Peu à peu, seules celles qui répondent le mieux aux conditions matérielles du moment finissent pas s'imposer au détriment des anciennes. Le renouvellement des institutions procède donc de façon progressive plus que par brusques ruptures. Le changement d'institutions n'est donc pas le résultat d'un processus dialectique qui verrait l'accouchement de nouvelles institutions synthèse des précédentes (à la façon de Hegel) mais plutôt l'institutionnalisation de la ou des formules institutionnelles les plus en adéquation avec les conditions matérielles et géographiques de la période. Institutions, instincts, évolution ce triple cadre conceptuel sera systématiquement mobilisé et approfondi dans les principaux ouvrages de Veblen.

Dans son premier livre, qui est le plus connu, *The Theory of Leisure Class* (1899/1978), Veblen propose une analyse de la société américaine de son époque sous l'angle de la « classe des loisirs » définie par Veblen comme « l'ensemble des clans de la société dont la grande affaire est d'accumuler de la richesse » (1899d/1978).

La thèse de Veblen est résumée dès le début du livre : « l'institution d'une classe de loisirs est la conséquence d'une discrimina-

tion primitive des travaux dignes et des travaux indignes. Cette antique distinction veut que soient dignes les activités qui se classent parmi les exploits ; et indignes, celles qui ne font qu'être nécessaires, quotidiennes, et où, presque rien, n'évoque la prouesse » (1899d/1978). Le terme « exploit » est pour Veblen la capacité à l'emporter dans le combat – ou la compétition sociale – que ce soit par la force (dans les temps primitifs) ou la ruse (dans l'Amérique de 1899). Cette capacité permet de prendre à l'autre ce qu'il possède ou ce qu'il produit. L'originalité de Veblen n'est pas d'écrire que le droit de propriété manifeste un rapport d'exploitation mais de montrer que ce dernier provient d'une distinction entre ce qui est noble et ignoble ; que cette distinction est quelque chose de consubstantielle à toute société et qu'il est donc vain de chercher à la supprimer, sauf à abolir la société. Si la grande majorité des individus doit vivre de son industrie, une minorité d'individus plus forts – ou plus malins – réussissent à capter le fruit du travail de la majorité. Cette minorité constitue l'élite d'une société donnée. Pour Veblen, toute société a une ou des élites. La nature sociale des élites perdure. Seules changent leurs caractéristiques historiques.

Dans l'Amérique de 1899, cette « classe des loisirs » correspond à « la montée d'une classe d'affaires dont le travail est la gestion stratégique des relations interstitielles du système industriel⁵ » (1899d/1978). Ces milieux d'affaires sont les élites de la société mercantile et machiniste de l'Amérique d'alors (Zin, 2002). Même si cette « classe » est hétérogène, puisque divisée

5. Ce dont se souviendra Penrose.

en clans qui s'affrontent, l'appartenance à cette classe se manifeste par quatre caractéristiques.

La première est d'accumuler de l'argent bien au-delà des désirs et des besoins réels. Dans l'Amérique de 1900, cette accumulation est, à la fois, la cause et le résultat d'une évolution des formes institutionnelles (sédimentées par le droit) de la propriété. Pour Veblen, l'Amérique d'alors se singularise par la prédominance de la propriété financière sur les autres formes de propriétés (1904, 1919b, 1923).

Ensuite, appartenir à cette classe des loisirs, c'est montrer que l'on n'a pas besoin de travailler, du moins de façon commune ou laborieuse, et que l'on dispose de loisirs. « Le terme de loisir, tel qu'on l'emploie ici, ne parle ni de paresse ni de repos. Il exprime la consommation improductive de temps qui, d'une part, tient à un sentiment de l'indignité du travail productif et, d'autre part, témoigne de la possibilité pécuniaire de s'offrir une vie d'oisiveté. » (1899a/1978). Le loisir c'est le temps consacré aux « arts dits d'agrément, semi-érudition, connaissances d'opérations et d'événements qui ne contribuent pas directement au progrès de la vie humaine » (1899d/1978). Veblen apporte deux précisions relatives aux travaux/loisirs de cette classe « oisive » d'affaires. Elle n'est pas assujettie au travail, d'une part, parce qu'elle peut choisir de travailler ou pas et, d'autre part, si elle s'active, elle le fait via des activités professionnelles « nobles ». Son travail n'est pas matériel, il consiste à manipuler les signes ou les symboles sociaux qui lui permettent de détourner la richesse collectivement et industriellement créée.

La troisième caractéristique de la classe des loisirs est de consommer de façon ostenta-

toire ; appartenir à cette classe c'est même montrer que l'on peut jeter l'argent par les fenêtres. Cette tendance (ou cet instinct) à rivaliser par la consommation devient « le plus puissant, le plus constamment actif, le plus infatigable des moteurs de la vie économique proprement dite » (1899d/1978). Enfin, pour Veblen la classe « oisive » est moins réceptive que les autres à l'idée du changement. Si la classe « oisive » et conservatrice accapare et accumule la richesse produite par le plus grand nombre, ne travaille pas de façon industrielle, gaspille – avec ostentation – comment se fait-il que la majorité ne se révolte pas ? Mieux, pourquoi cette classe oisive et conservatrice peut-elle exister avec l'assentiment tacite du reste de la société (Veblen, 1899b/1978 ; 1904) ? La réponse de Veblen est que les membres de la société ne cherchent pas à se rebeller ou à supprimer la classe des oisifs mais à y accéder. Cette tendance « à rivaliser – à se comparer à autrui pour le rabaisser – est d'origine immémoriale : c'est l'un des traits les plus indélébiles de la nature humaine » (1899d/1978). En outre, Veblen, influencé par Spencer et le darwinisme social, est convaincu que seuls les plus aptes, parmi les institutions et les groupes sociaux, finissent par l'emporter. Cet instinct d'émulation alimente la compétition et la mobilité sociales, stabilise la société tout en la dynamisant.

Dans *The Theory of Enterprise* (1904), Veblen considère que la grande entreprise capitaliste – ou corporation – est une entité sociale où s'affrontent des institutions distinctes aux intérêts divergents. Ainsi, les modes standard de pensée ou de manières d'agir (ou institutions) qui conditionnent l'homme d'affaires ne sont pas ceux des ingénieurs. Sur cette base, Veblen va faire

une série d'hypothèses sur la manière dont sont gérées ces grandes entreprises et sur le fonctionnement de l'économie.

Veblen considère que l'homme d'affaires a un rôle ambigu vis-à-vis du progrès économique. Veblen le dépeint même comme le « saboteur » du système (1904). Pour Veblen l'homme d'affaires n'a qu'un but : faire du profit avec n'importe quoi et n'importe comment. À ce titre, il diffère des ingénieurs, des techniciens, des ouvriers dont le but est de bien produire tel ou tel bien. Si l'économie fonctionnait uniquement sur une logique industrielle (au sens large) les hommes d'affaires n'y trouveraient pas leur compte. En effet, comme toute réalité matérielle, l'industrie est limitée. Une machine ne peut pas produire plus que ses capacités. Cette contrainte est un obstacle à l'accumulation. Pour accumuler, ceux-ci faussent la production. « Les affaires se sont développées à un tel point que l'on peut maintenant légitimement se demander si, dans leur gestion, les capitaines d'industrie ne s'occupent pas plus du freinage de l'industrie que de l'accroissement de la productivité. » (Veblen 1899d/1978). Ils jouent sur les prix de revient et de vente, la pertinence et la qualité des produits, etc. Surtout, à partir de l'industrie, les hommes d'affaires créent une superstructure financière composée de crédits, d'actions, et autres produits financiers. Ils créent de l'intangible. Veblen évoque le cas de l'United States Steel Corporation dont les actifs immobiliers réels (laminoirs, bâtiments, etc.) représentaient 682 millions de dollars en 1901 mais pour

laquelle on émit 510 millions d'actions préférentielles, 508 millions d'actions ordinaires et 303 millions d'obligations. C'est avec ces « produits symboliques » (Aron, 1971) que travaillent les hommes d'affaires et qu'ils parviennent à créer de la richesse hors de toute base matérielle⁶.

Il ressort donc que les intérêts et les schémas mentaux et comportementaux des « industriels » (les ingénieurs, les ouvriers, etc.) sont incompatibles avec ceux des hommes d'affaires. Veblen était persuadé que la société (américaine) se dirigeait vers une opposition non pas entre pauvres et riches mais entre « industriels » et hommes d'affaires. Dans la mesure où il était convaincu que la technologie est le moteur sociétale qui a le dernier mot, il pensait que les « industriels » industriels l'emporteraient sur les hommes d'affaires. La description de cette évolution est l'objet des ouvrages « américains » de sa deuxième grande période de publication (1914-1923)⁷.

Pour Veblen (1904, 1914, 1919b, 1921), bricoleur que fascinait la machine, l'économie – dans sa dimension matérielle –, c'est d'abord la production. Le système de production d'une époque donnée est, à la fois, conditionné par les institutions du moment et créateur d'institutions qui le réfractent. Mais il y a toujours un décalage dans le temps avant que les institutions générées par un système de production s'imposent ou plutôt viennent se joindre aux institutions existantes. Pour le Veblen de 1921, les ingénieurs possèdent déjà le pouvoir réel de production mais ils ne sont pas encore

6. Enron n'a rien inventé si ce n'est des modalités *ad hoc* ! L'économie ou la gestion, comme toute activité humaine, consiste largement à faire du neuf avec du vieux !

7. La première s'étend de 1898 à 1904.

conscients de l'incompatibilité entre les institutions économiques dominantes et le système industriel réel. Mais un jour, *via* le changement des modes de pensées et d'action en matière de gestion des entreprises (ou institutions managériales), les ingénieurs se dispenseront des « lieutenants de la propriété absentéiste » et dirigeront l'économie – ou plutôt les entreprises – selon les principes de la rationalité technologique qui seront socialisés à l'aide d'institutions *ad hoc*. Sur cette base, Veblen avance l'hypothèse que le chômage significatif qui affecte les États-Unis d'après la guerre de 1914-1918 est le résultat du « freinage de l'industrie que la propriété du capital exerce dans le système des prix » (1921) car pour Veblen les problèmes sociaux et économiques résultent du décalage entre les institutions et les conditions technologiques et géographiques de production.

Veblen dut admettre que les États-Unis de son époque se caractérisaient par le transfert du pouvoir économique des industriels « artisans » aux capitaines d'industrie et autres financiers, transfert qui est l'un des premiers effets de la séparation entre la propriété des grandes entreprises publiques et leur gestion. Émergea une « propriété absentéiste » (1923) qui s'imposa après guerre comme forme dominante de la propriété du capitalisme. Veblen estimait aussi que cette domination des financiers se traduit par l'inflation des crédits et une capitalisation boursière excessive qui, toutes deux, créent une distorsion croissante entre le capital réel, tangible, et le capital moné-

taire, intangible, distorsion dont on peut craindre le pire⁸. En outre, Veblen, à la fin de sa vie, était convaincu que les hommes d'affaires allaient conforter leur position en faisant collusion avec les milieux religieux et militaires et que l'économie – comme la politique – serait encore plus régie par les « métiers pécuniaires ». Ce qui conduit au Veblen analyste de sociétés non américaines et de la paix et de la guerre entre les nations.

Après s'être rodé sur la société capitaliste américaine, Veblen a étendu son champ d'analyse à l'étude des grandes sociétés de son époque notamment l'Allemagne (1915a) et le Japon impériaux (1915b). Veblen cherche autant à expliquer l'impérialisme allemand ou japonais qu'à proposer une réflexion de nature économique sur les causes des conflits entre États (1918a). Dans les deux cas, Veblen évite l'hypothèse culturaliste d'une « propriété innée et irréductible » (1915b) des peuples japonais ou allemands. Pour Veblen, ces deux pays, bien que socialement et politiquement anachroniques, ne se distinguent pas fondamentalement des sociétés plus avancées – ou jugées telles – d'Occident. En effet, toutes ces sociétés se caractérisent par un « contrôle pécuniaire » (1915a) de l'industrie qui fausse le système des prix, génère une répartition très inégale des richesses au profit des classes de loisirs qui, quel que soit le lieu, se ressemblent. Les guerres se font donc pour le compte des intérêts des puissants et des riches, des généraux et des politiciens, qui sont des alliés interchangeables.

8. Veblen a donc présenté le krach d'octobre 1929. Il mourut quelques mois avant.

3. Éléments pour une évaluation de l'œuvre de Veblen

En dehors des propositions substantielles précédentes, l'œuvre de Veblen se singularise par un mode de pensée, une épistémologie et un style très singuliers.

Le mode de pensée de Veblen se singularise par six traits. Tout d'abord, sa manière de penser est essentiellement abductrice. En second lieu, Veblen raisonne souvent à partir de figures voire de personnages (au sens littéraire) : les financiers, les ingénieurs, l'artisan, etc. Ensuite, Veblen fonctionne beaucoup par antithèse par exemple : le monde du travail *versus* le monde des financiers. En quatrième lieu, Veblen use du paradoxe pour accrocher le lecteur par exemple lorsqu'il soutient que les dirigeants jouent contre l'économie. Ensuite, sa pensée progresse en spirale. Veblen, tout au long de son œuvre n'aura fait qu'appliquer quelques idées majeures (théorie des instincts, institutions, théorie évolutionniste, etc.) à des objets sociaux différents : système d'affaires, impérialisme japonais, consommation ; chaque objet étant l'occasion de reprendre ses idées de base. Enfin, Veblen porte un regard distancié plus que critique sur les sociétés et l'économie.

Veblen n'établissait pas de distinction nette entre l'économie et les autres disciplines sociales mais cherchait plutôt à renouveler l'économie en lui donnant des fondements anthropologique, sociologique, historique voire biologique. Il use donc, tout à tour, d'une langue sociologique, ethnologique, économique ou philosophique dont il tire un langage qui lui est propre ce qui le rend « a-disciplinaire » (Heilbroner, 1953) plus que pluridisciplinaire. Veblen se singularise aussi d'un point de vue épisté-

mologique puisque sa méthode ne sacrifie pas à l'individualisme méthodologique qui était dominant dans les sciences sociales d'alors. De plus, pour Veblen, analyser les comportements économiques et sociaux sous l'angle institutionnel (tel qu'il le définit), c'est adopter un point de vue à la fois historique et évolutionniste. Enfin, et c'est son héritage pragmatique, Veblen préfère avoir « vaguement raison plutôt que tort avec précision » (Keynes). Ces éléments expliquent pourquoi Veblen fut et est toujours aussi critiqué. Cependant si la stature d'un auteur s'apprécie à partir de ceux qui l'ont critiqué, relevons que Veblen l'a été par Schumpeter, Hayek, Knight, Merton, Friedman et quelques autres. De cette tradition critique, on peut extraire trois points majeurs.

Le cadre théorique proposé par Veblen manque de solidité conceptuelle. Les notions principales sont insuffisamment définies ou définies de façons ambiguës. Son livre majeur (1899d/1978) en est une illustration. Le titre *The Theory of Leisure Class* fait songer à Marx mais la définition de la « Leisure class » utilise la notion de clans (cf. *supra*). On a parfois du mal – mais c'est peut-être anachronisme conceptuel – à saisir les différences entre institutions et mentalités ou mœurs. Veblen illustre plus qu'il ne démontre ou étaye. Cette laxité conceptuelle rend moins convaincante sa théorie du changement institutionnel.

Ensuite, la théorie de Veblen est une théorie incomplète relativement à des auteurs comme Weber ou même Simmel dans la mesure où elle peut apparaître comme une succession de monographies plus qu'une théorie générale de la société.

En troisième lieu, si Veblen critique le fonctionnement de l'économie de marché telle qu'elle lui apparaît à son époque il ne propose pas d'alternatives pour allouer les ressources en dehors ou en complément du marché.

Si Veblen ne fut donc pas un théoricien de premier plan, il fut sans conteste un penseur de premier rang car il eut indubitablement une influence diffuse et profonde dans le champ des sciences sociales américaines naissantes. Il fut surtout l'un des « pères fondateurs » du premier institutionnalisme américain (1880-1930). Si les institutions sont devenues, à tort ou à raison, un thème qui transcende la diversité et la spécialisation des domaines en sciences sociales c'est, en partie, grâce à Veblen. Enfin, il peut être considéré à double titre comme un des précurseurs de la *Business & Society* bien avant Bowen (1953) et de McGuire (1963). Veblen a ouvert des pistes dans le champ de la *Business & Society* qui sont toujours parcourues. Ensuite, Veblen suggère une approche non conformiste de la *Business & Society*.

4. Veblen comme précurseur de la *Business & Society*

Veblen proposa au moins cinq pistes pour analyser les relations entre les affaires et la société: les marchés financiers, les classes d'affaires, la consommation, le travail et les modèles de gestion des grandes entreprises. Tout d'abord, à une époque où il n'existait pas de théorie de la firme, Veblen s'intéressa aux grandes entreprises pour elles-

mêmes et fut parmi les premiers à se prononcer sur la spécificité de leur nature et à s'interroger sur leur rôle dans l'évolution des sociétés. Elles sont même pour Veblen l'institution majeure du capitalisme. Exprimé avec des mots contemporains, la grande entreprise, selon Veblen, est une entité sociale où s'affrontent des modèles de direction ou de gestion par classes professionnelles interposées. Surtout, il posa l'hypothèse que les « représentations » des dirigeants concernant leurs entreprises pouvaient se traduire par des décisions inadéquates d'un point de vue technico-économique. Les modèles de direction, les méthodes de management à l'œuvre, à un moment donné, sont donc à prendre en compte pour comprendre les relations entre les affaires et la société. Cette idée, classique aujourd'hui, ne l'était pas à son époque.

En deuxième lieu, en même temps que Pareto, Veblen inaugura une approche de l'économie et de la société sous l'angle des élites⁹. Aujourd'hui, l'étude des relations entre les affaires et la société, sous l'angle des classes d'affaires, nécessite d'introduire trois dimensions supplémentaires: une dimension internationale, puisqu'il existe une classe d'affaires mondiale cosmopolite; une dimension technologique, puisque la richesse et la puissance paraissent tenir de plus en plus à la capacité que l'on a à être « connecté » aux réseaux d'affaires cosmopolites *via* l'avion et les nouvelles technologies informatiques¹⁰; une dimension « réticulaire », puisque des auteurs comme

9. Comme pragmatique Veblen porta toujours une grande attention aux questions relatives à l'éducation des élites (1918b).

10. Qui sont loin d'être accessibles à tous. Ainsi la majorité des hommes d'aujourd'hui n'a jamais pris l'avion ou utilisé un ordinateur.

Davis et Greve (1997) ont montré que les ONG peuvent être la première étape du *cur-sus honorum* pour ceux qui sont diplômés des plus grandes universités américaines et qui se destinent à la direction des très grands groupes. Enfin, du point de vue de Veblen, on peut poser l'hypothèse que les deux dernières guerres d'Irak ont été faites pour servir les intérêts des élites militaro-industrielles des États-Unis.

Veblen a pressenti que la manière dont se financent les grandes entreprises est une question fondamentale en matière de *Business & Society*. Il suggère donc que les marchés financiers, les banques et la monnaie devraient être des thèmes de la *Business & Society*. Outre la question – toujours ouverte – de la primauté de « l'économie pécuniaire » (1899b/1978 et 1904) sur l'économie réelle (ou sur l'industrie), Veblen laissa trois autres séries de questions associées à la financiarisation de l'économie et de la gestion.

La première est de nature juridico-financière puisqu'elle concerne les relations qui peuvent exister entre les formes de propriété, l'économie et l'évolution des sociétés occidentales. Veblen a bien perçu que la financiarisation de l'économie et de la gestion était liée au développement continu de nouvelles formes de propriété qui n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques en termes d'accumulation. Par exemple, la propriété immobilière n'a pas le caractère quasi-incommensurable de la propriété financière. Ensuite, même si Veblen s'est trompé sur l'avenir de la séparation entre la propriété et la gestion des entreprises, il a bien vu toute l'importance de cette question pour l'économie et la société, ce que soulignent tous les travaux sur la gouvernance des entreprises. Enfin, la propriété n'est plus –

comme le remarquait Veblen – une institution homogène dans nos sociétés. Elle est devenue un ensemble de manières différenciées de penser, de formaliser juridiquement la propriété et de l'utiliser, manières qui cohabitent et s'opposent.

La deuxième série d'interrogations concernent les liens entre la primauté des « professions pécuniaires » (1899a, 1904, 1906) et la technologie. Contrairement à ce que pensait Veblen l'évolution technologique n'est pas allée à l'encontre des « professions pécuniaires ». Bien au contraire, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont indissociables de la financiarisation de l'économie (et de la gestion) notamment pour deux raisons que l'on trouve chez Veblen. Elles sont particulièrement bien adaptées à la manipulation des symboles. Elles démultiplient les opportunités d'enrichissement des « professions pécuniaires » parce qu'elles permettent de manipuler et d'accumuler des sommes des richesses qui paraissent ne plus pouvoir être limitées par des contraintes matérielles (même si leurs montants dépassent l'entendement commun).

La dernière série d'interrogations relatives à la financiarisation de l'économie et de la gestion consiste à se demander si elle joue en faveur du plus grand nombre et du progrès économique et sociale. Veblen pensait que non. Le progrès peut aussi être questionné sous l'angle de la consommation.

Le quatrième thème légué par Veblen est celui de l'étude de la consommation. Dans le cadre de la *Business & Society* trois de ses idées peuvent être réactualisées à propos de la consommation contemporaine. Tout d'abord, Veblen posa l'hypothèse que la consommation est un des terrains où se jouent les relations entre la société et les

élites « d'affaires ». Ces dernières exercent une double influence sur la consommation. Elles véhiculent des modèles de consommation. Elles filtrent l'offre de produits ou de services à travers la direction des entreprises.

Ensuite, il suggère que le capitalisme est aussi une société de consommation. Cette idée, qui est devenue une évidence aujourd'hui, l'était moins à son époque. Veblen considère que la consommation de loisirs – ou « arts d'agrément » (1899d/1978) – est une consommation spécifique car les loisirs généraient une consommation particulière (produits et services culturels, philanthropie, activités artistiques ou sportives) dont les règles de fonctionnement diffèrent de la consommation de produits de base. Notons que les industries de « loisirs » sont des carrefours où se croisent des organisations à but lucratif et des organisations à but non lucratif, non sans ambiguïté quant aux buts poursuivis *de facto* par ces dernières¹¹. Veblen préfigure aussi les analyses qui considèrent que la consommation d'aujourd'hui est avant tout une consommation de signes ou de symboles (Baudrillard 1978). Enfin, Veblen suggère que le non-accès à la consommation (ostentatoire) constitue une sorte d'excommunication sociale.

Enfin, l'étude des motivations profondes qui président à la consommation l'amena à distinguer deux logiques psychosociales de consommation. La première est celle d'une consommation ostentatoire caractérisée par le gaspillage. En second lieu, Veblen for-

mule l'hypothèse que le comportement de consommation des « clans » les plus favorisés sert de modèle de référence aux autres¹². « Toute classe est mue par l'envie et rivalise avec la classe qui lui est immédiatement supérieure dans l'échelle sociale. » (1899b/1970). Bien plus, « aucune classe de la société, même dans la pauvreté la plus abjecte, ne s'interdit toute habitude de consommation ostentatoire »¹³. Notons que ces logiques débouchèrent sur ce qu'on appelle « les effets Veblen »... conceptualisés par des économistes néoclassiques comme Duessenberry ou plus récemment Bagwel et Berneim (1996). Du point de vue des affaires et de la société, ces deux motivations fondamentales mises en exergue par Veblen ont le gros mérite de générer une demande sans fin. Mais d'un point de vue sociétal, elle pose la question de la pérennité de sociétés qui s'appuient sur ce qui peut passer pour un gaspillage des ressources.

Enfin, Veblen s'interrogea aussi sur une société qui place le travail et la compétition au cœur de la vie humaine. Veblen associe le capitalisme à l'hypertrophie et à l'omniprésence de l'instinct de prédation. Pour Veblen, les sociétés occidentales modernes sont caractérisées par une compétition acharnée qui touche maintenant presque tous les aspects de la vie. Cette situation interroge sur ses limites éthiques, écologiques, psychologiques et physiologiques de cette compétition et même sur la possibilité de pouvoir vivre, même partiellement, en dehors de cette idéologie de la

11. Pour analyser les rapprochements croissants entre industries du spectacles et affaires classiques, on peut considérer que Debord (1967/1992) prolonge les analyses de Veblen.

12. Ce dont se souviendra Modigliani

13. Cf. Lewis O., *Les Enfants de Sanchez*, Paris, Gallimard (1978).

compétition. En outre, toute l'œuvre de Veblen est fondée sur la distinction travail « noble », travail « vulgaire » qui correspond chez cet auteur à quelque chose de très profond. D'une certaine façon, l'œuvre et la carrière de Veblen sont une interrogation philosophique, morale, sur le sens et la place du travail dans nos sociétés, interrogation qui perdure.

Au-delà de thèmes légués à la *Business & Society*, Veblen nous paraît ouvrir la voie à une approche non standard de cette dernière. Dès les travaux fondateurs de Bowen (1953) et de McGuire (1963), la *Business & Society* fut abordée du point de vue des directions des grandes entreprises. Cet angle d'attaque est toujours très présent dans les trois grandes approches du domaine que sont : l'éthique des affaires, la théorie des parties prenantes et la responsabilité sociale de l'entreprise (Mesure, 2005). Cet axe managérial d'analyse constitue une approche endogène de la *Business & Society*, approche qui peut être considérée comme une objectivation implicite de la société par les grandes entreprises et leurs directions (Mesure, 2005).

Par contraste, Veblen suggère une approche exogène de la *Business & Society* abordée ou bien dans le cadre des sciences sociales ou bien dans celui de la philosophie politique.

En matière de sciences sociales, Veblen est considéré comme étant un des « pères fondateurs » du premier institutionnalisme américain avec J. R. Commons, J. M. Clarck et W. C. Mitchell. Dès lors, est-ce que l'institutionnalisme – comme théorie sociale – peut-être le substrat conceptuel de la *Business & Society*? Même si l'institutionnalisme a changé et s'est diversifié depuis Veblen, l'intérêt majeur de cette

école est de proposer aussi bien des approches techniques ou scientifiques (cf. les travaux de Ayres, 1961) que des approches plus politiques voire éthiques (Commons, 1935). Plus largement, Veblen est considéré comme étant un des fondateurs de la sociologie économique (Sweberg, 1987; Gislain et Steiner, 1995). Même si cette discipline est loin d'être unifiée (Léveque *et al.*, 2001), elle se caractérise par une attitude générale vis-à-vis de l'économie et des affaires qui sont replacées dans le cadre de la société (Gislain et Steiner, 1995; Léveque *et al.*, 2001). En outre, elle est constituée d'un noyau de principes épistémologiques d'où bourgeonnent des courants (Sweberg, 1987; Léveque *et al.*, 2001). Ces deux éléments pourraient en faire la discipline de référence de la *Business & Society*. Cette dernière serait alors abordée d'un point de vue exogène, c'est-à-dire depuis la société (ou du citoyen). De plus, la sociologie économique pourrait favoriser des approches non conformistes de la *Business & Society*. Comme initiateur de l'institutionnalisme ou de la sociologie économique, Veblen apparaît néanmoins comme un maître ambiguë (comme souvent chez lui). Fondamentalement, même si sa méthodologie est plutôt holiste, Veblen analysa les affaires (principalement sous l'angle des grandes entreprises) du point de vue d'un fermier « jeffersonien », comme une personne qui s'inquiète de l'énorme potentiel d'aliénation qui est attachée aux grandes entreprises (ou « big business »). Exprimé en termes de philosophie politique, nous sommes là entre le libéralisme classique d'un Locke et le premier républicanisme américain (tel qu'il est présenté par Howard, 2004).

Ainsi l'œuvre de Veblen n'apparaît pas seulement comme celle d'une pragmatique, mais aussi comme étant ancrée dans une théorie politique implicite. De même, l'éthique des affaires, la théorie des parties prenantes, la responsabilité sociale nous paraissent être autant managériales que politiques. Dans leurs versions normatives, elles se réfèrent explicitement à des théories de philosophies politiques ou éthiques (Mesure, 2005) qui peuvent être mobilisées pour traiter des questions de discriminations au travail, de hiérarchisation des parties prenantes ou pour distinguer les types de responsabilité sociale. Ces éléments nous paraissent étayer la possibilité d'une lecture philosophique de la *Business & Society* en complément ou en parallèle à l'approche canonique managériale. À cette fin pourraient être mobilisées les philosophies politique, économique ou morale.

Thorstein Bunde Veblen (1857-1929) a donc tenté de mettre à nu les mécanismes de la société capitalisme qui était en train de se forger sous ses yeux. Il l'a fait de façon critique, parfois de façon visionnaire, toujours de façon originale.

Au-delà de sa description institutionnelle de l'Amérique du début du XX^e siècle et des suggestions qu'il laisse pour l'étude de la *Business & Society*, c'est la nature même de son œuvre (voire de sa carrière) qui peut être questionnée. Est-elle économique? Sociologique? Hétérodoxe voire iconoclaste? L'œuvre de Veblen apparaît davan-

tage comme celle d'un moraliste (au sens des XVII^e et XVIII^e siècles) que d'un sociologue (au sens où nous l'entendons aujourd'hui), plus celle d'un philosophe de l'économie que d'un économiste. Sous cet angle, Veblen peut être considéré comme un des derniers classiques. À l'instar d'un Smith, d'un Mendeville, voire d'un Locke ou d'un Hume, Veblen souligne que l'économie et le monde des affaires sont animés par des « sentiments moraux » qui ne sont pas nécessairement nobles (comme l'envie, la domination, etc.) et que les affaires et, plus largement l'économie ne sont que des aspects particuliers de la société.

Malgré des caractéristiques peu conformes aux standards de la recherche dominante actuelle en sciences sociales, l'œuvre de Veblen paraît encore pertinente pour le champ de la *Business & Society* notamment comme sources de questions. Par exemple, la carrière de Veblen questionne les milieux académiques de la *Business & Society*. Quelle doit être l'attitude de celui qui étudie les relations entre la société et les affaires? Doit-il être un pur spectateur ou doit-il s'engager? Pour Aron (1978) « Veblen, extérieur à toutes les communautés¹⁴, adopta un ton de détachement ironique, sans jamais prendre part à la mêlée, affectant l'attitude du spectateur pur ». Pour ce qui le concerne, Aron se définissait comme « un spectateur engagé » (1981). La question reste donc ouverte.

14. Notamment académique.

BIBLIOGRAPHIE

- Aron R., « Avez-vous lu Veblen ? », *La théorie de la classe des loisirs*, Paris, coll. « TEL », 1978.
- Aron R., *Le spectateur engagé*, Paris, Julliard, 1981.
- Ayres C. E., « The Role of Technology in Economic Theory », *American Economic Review*, XXXIII, 1961, p. 279-312.
- Bagwell L. S., Bernheim B.D., “Veblen effects in a theory of conspicuous consumption”, *American Economic Review*, June 1996.
- Baudrillard J., *La société de consommation*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Idées », 1978.
- Blaug M., *La pensée économique, origine et développement*, Economica, Paris 1981.
- Blaug M. (ed.), *Pioneers in Economics*, Boston, Edward Elgar, 1992.
- Bowen H. R., *Social Responsibility of the Businessman*, New York, Harper, 1953.
- Burgenmeier B., *La Socio-Economie*, Paris, Economica, 1994.
- Commons J.R., « Le problème de la corrélation du droit, de l'économie et de la morale », *Les sources du droit. En l'honneur de François Gény*, Sirey, Paris 1935.
- Corei T., *L'économie institutionnaliste : les fondateurs*, Paris, Economica, 1995.
- Cunningham Wood J., *Thorstein Veblen : Critical Assessments*, Ed. Routledge, 1993.
- Davis G.F, Greve H.R., “Corporate elite networks and governance change in the 1980s”, *American Journal of Sociology*, vol. 103, n° 1, 1997, p. 1-37.
- Debord G., *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, Coll. « Folio », 1967/1992.
- Debouzy M., *Le capitalisme « sauvage » aux États-Unis*, Paris, Le Seuil, 1972.
- Deledalle G., *La philosophie américaine*, Bruxelles, De Boeck Université, 2nd ed, 1983.
- Dorfman, J., *Thorstein Veblen and his America*, New York, Ed. Viking Press, 1934.
- Edgell S., *Veblen in perspective : his Life and Thought*, London, Ed. M.E. Sharpe, 2001.
- Gislain J.-J., Steiner P., *La sociologie économique : 1890-1920*, Paris, PUF, 1995.
- Heckly C., « 1900-200 : le retour de Veblen » *Sociétal*, n° 28, mars 2000.
- Heilbroner R. L., *The Worldly Philosophers*, New York, Simon&Schuster, Inc, 1953.
- Hobsbauwm E. J., *The Age of Empire*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1987.
- Hogson G. M., “Thorstein Veblen and the post-Darwinian Economics”, *Cambridge Journal of Economics*, 16, 1992.
- Howard, D., *Aux origines de la pensée politique américaine*, Paris, Buchet et Chastel, 2004.
- Lawrence A. T., Weber J., Prost J. E., *Business and Society. Stakeholders, Ethics, Public Policy*, New York, Mac Graw-Hill International, 2005.
- Levesque B., Bourque G. L., Forgues E., *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001.
- McGuire J. W., “*Business & Society*”, New York, Mc Graw Hill, 1963.
- Mesure H., « A Liberal Critique of the Corporation as Stakeholders Organization », *Les Cahiers de Recherche du Groupe ESC Rouen*, n° 65, 2004/2005.
- Mittchell W., *What Veblen taught, Selected writing of Th. Veblen*, New York, A.M Kelley, 1964.
- Riesman D., *Th. Veblen. A critical interpretation*, New York, C. Scribner's Sons, 1953.

- Royot D., Bourget J.-L., Martin J. P. *Histoire de la culture américaine*, Paris, PUF, 1993.
- Swedberg R., *Current sociology*, London, Sage Publications, 1987.
- Veblen T. B., “Why is Economics Not an Evolutionary Science”, *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 12, July 1898a, p. 373-397.
- Veblen T. B., “The Instinct of Workmanship and the Irsomeness of Labour”, *American Journal of Sociology*, vol. 4, 1898b/1899.
- Veblen T. B., “The Beginning of Ownership”, *American Journal of Sociology*, vol. 4, 1898c/1899.
- Veblen T. B., “Preconceptions of Economics Science I”, *Quarterly Journal of Economics*, Vol. XIII, January 1899a, p. 121-150.
- Veblen T. B., “Preconceptions of Economics Science II”, *Quarterly Journal of Economics*, vol. XIII, July 1899b, p. 396-426.
- Veblen T. B., “The Barbarian Status of Women”, *American Journal of Sociology*, vol. 4, <http://www.blackmask.com>, 1899c.
- Veblen T. B., *The Theory of Leisure Class*, 1899d. Traduction française : *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, Coll. « TEL », Paris, 1978.
- Veblen T. B., “Preconceptions of Economics Science III”, *Quarterly Journal of Economics*, Vol. XVI, 1900, p. 240-262.
- Veblen T. B., *The Theory of Business Enterprise*, New York, Charles Scribner’s Sons. Reprinted by Augustus Kelley, New York, 1904/1975.
- Veblen T. B., *The Instinct of Workmanship and the State of Industrial Arts*, <http://www.blackmask.com>, 1914.
- Veblen T. B., *Imperial Germany and the Industrial Revolution*, Batoche Books, New York, 1915a.
- Veblen, “The Opportunity of Japan”, *Journal of Race Development*, July 1915b, p. 23-38.
- Veblen T. B., *An Enquiry into the Nature of Peace and the Terms of its Perpetuation*, Reprinted by Augustus Mac Kelley, New York, 1918a/1964.
- Veblen T. B., *The Higher Learning In America: A Memorandum On the Conduct of Universities By Business Men*, New Brunswick Edition, 1918b/1993.
- Veblen T. B., “The War and Higher Learning”, *The Dial*, vol. LXV, July 18, 1918c.
- Veblen T. B., *The Vested Interests and the Common Man*, <http://www.blackmask.com>, 1919d.
- Veblen T. B., *The Place of Science in Modern Civilization and Others Essays*, cet ouvrage rassemble les conférences que Veblen fit sur le marxisme et qui furent publiées in *Quarterly Journal of Economics* en 1906 et 1907, 1919e.
- Veblen T. B., *The Engineers and the Price System*, Gramma Publications, New York, Reprinted by, Harcourt Brace, New York, 1921/1971.
- Veblen T. B., *Absentee Ownership and Business Enterprise in Recent Times. The case of America*, New York, Harcourt Brace, 1923/1963.
- Vinockur A., *Thorstein Veblen et la tradition dissidente dans la pensée économique américaine*, Paris, Ed. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1969.
- Zin H., *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Marseille, Agone, traduction française, 2002. “*A people’s Story of the Unites States. 1492 – Present*”, 1999.